

Département de la  
Haute-LoireArrondissement  
D'YSSINGEAUXCommunauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »  
REUNION DU 27/06/2023  
DECISION N° 20230627\_B\_060**

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,  
Emmanuel SALGADO, Daniel DURIEUX, Yves BOMPUIS,  
Nathalie JOLIVET, Christine BONNEFOY, Martine GINET  
Était excusé représenté : Roland RIVET : Pouvoir à  
Emmanuel SALGADO  
Était excusé : Patrick Bruno MARCON

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20221213\_D\_153 du Conseil Communautaire du  
13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil  
Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance :**  
**Objet : Convention de mise à disposition de locaux à l'école Élémentaire Publique**  
**d'Aurec sur Loire pour les activités du Centre de Loisirs Ilojeux à passer avec la**  
**commune d'Aurec sur Loire**

N° 20230627\_B\_060

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de mise à disposition de locaux à l'école  
Elémentaire Publique d'Aurec sur Loire pour les activités du Centre de  
Loisirs Ilojeux à passer avec la commune d'Aurec sur Loire sur la  
période du 10 juillet au 28 août 2023,
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 27 juin 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

